

Département
Haute-Loire

E X T R A I T
du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 16 Novembre 2022

Date d'envoi de la convocation : 10 Novembre 2022	<u>Conseillers en exercice</u> : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	<u>Présents ou représentés</u> : 17
Délibération n° : 202211-05	<u>Pouvoirs</u> : 2
	<u>Excusés</u> : 8

Objet : Financement des postes d'animateur général et animateur milieux aquatiques du CT Loire et Affluents vellaves – année 2023

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 16 novembre 2022 à 17H30, Salle du Conseil Municipal en Mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BRINGER Jean-Paul – PALHIÈRE Jean-Louis – BENAT Brigitte – BEAUMEL Jean-Paul - FILERE Michel – VALENTIN Christelle
Communauté de Communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien – BOMPIUS Yves
Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : SOUVIGNET Bernard
Communauté de Communes du Haut-Lignon : /
Communauté de Communes des Sucs : /
Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe – CHORLIET Christian
Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe
Communauté de communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe
Communauté de communes Montagne d'Ardèche : BRUN Claude
Communauté de Communes des Monts du Pilat : BONNEFOY Régis
Communauté de communes Ambert Livardois Forez : SAVINEL Jean
Loire Forez Agglomération : /
Communauté de communes Val'Éyrieux : ROCHE Françoise

Avaient donné pouvoir :

Communauté de communes du Haut Lignon : BROUSSARD Olivier (pouvoir donné à SOUVIGNET Bernard)

Communauté de communes Montagne d'Ardèche : VALETTE Charles (pouvoir donné à BRINGER Jean-Paul)

Secrétaire de séance : VALANTIN Christelle

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que l'EPAGE Loire Lignon assure la maîtrise d'ouvrage du Contrat Territorial Loire et Affluents Vellaves.

Deux chargés de mission sont en poste afin d'assurer l'animation et la mise en œuvre de ce contrat.

Ces postes peuvent bénéficier de financement de la part de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme durant la période de réalisation du contrat.

Le Comité syndical est donc appelé à autoriser le Président à solliciter les subventions relatives au financement de ces 2 postes pour l'année 2023 auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Animation Générale
Contrat Territorial Loire et affluents vellaves
Année 2023

AR Prefecture

043-200003713-20221116-202211_05C-DE
 05/12/2022

Dossier 2023-08

Dépenses prévisionnelles

	Nb ETP	Salaires bruts + charges // Montant forfait	% temps passé	Montant total
Animateur (J. RUSSIER)	1	41 600,00 €	100%	41 600,00 €
Frais de fonctionnement	1,25	10 000,00 €		12 500,00 €
SIG	0,25	11 675,00 €		11 675,00 €
Secrétariat	0,5	19 450,00 €		19 450,00 €
TOTAL TTC				85 225,00 €

Plan de financement prévisionnel

	Nb ETP	Montant total	Assiette éligible	Taux	Participation
Agence de l'Eau	1	85 225,00 €	85 225,00 €	50%	42 612,50 €
Conseil Départemental 63	1		50 000,00 €	2,80%	1 400,00 €
EPAGE / Collectivités	1		85 225,00 €	48,36 %	41 212,50 €
TOTAL TTC					85 225,00 €

Techniciens rivière et Zones humides
Animateur Milieux aquatiques
Contrat Territorial Loire et affluents vellaves
Année 2023

Dossier 2023-09

Dépenses prévisionnelles

	Nb ETP	Salaires bruts + charges // Montant forfait	% temps passé	Montant total
Technicien rivière (E. GRES)	1	39 100,00 €	100%	39 100,00 €
Technicien rivière (M. RIZAND)	0,5	19 000,00 €		19 000,00 €
Animateur Milieux aquatiques (M. RIZAND)	0,5	19 000,00 €		19 000,00 €
Technicienne Zones Humides (L. CHAUTARD)	0,5	19 100,00 €		19 100,00 €
Frais de fonctionnement	2,5	25 000,00 €		25 000,00 €
TOTAL TTC				121 200,00 €

Plan de financement prévisionnel

	Nb ETP	Montant total	Assiette éligible	Taux	Participation
Agence de l'Eau	2,5	121 200,00 €	121 200,00 €	50,00 %	60 600,00 €
Conseil Départemental 63 (MR)	1,0		48 000,00 €	2,80%	1 344,00 €
CR AURA CVB Grand Pilat (LC)	0,5		22 920,00 €	20,00 %	4 584,00 €
EPAGE / Collectivités	2,5		121 200,00 €	RAC	54 672,00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à solliciter les subventions relatives au financement de ces 2 postes pour l'année 2023 auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.;

- AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait le 16 Novembre 2022 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance
Christelle VALANTIN
Signature numérique de
Christelle VALANTIN
Date : 2022.12.02
17:40:06 +01'00'



Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,
Jean-Paul BRINGER



La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans
un délai de 2 mois à compter de sa publication
et de sa réception par le représentant de l'État